LE JOURNAL

DES ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

HEBDO N° 1280 Du 10 Septembre 2026 - Dossier de presse 22/P99 - Dépôt légal 2000/0137
ISSN 1114-3444 - Tél.: (05 22) 83 83 96 / 25 92 11 - Fax : (05 22) 85 44 62 - Adresse : OUAHA ILOT D Commerces/Mag. N° 28 - Casa-Anfa
Prix : 5 DH Directrice de Publication : LAILA DAHRAOUI Rédacteur en Chef : EL MOKHTAR DAHRAOUI

LA FIN DES CYCLES DE PRODUCTION LAISSE PRESAGER UNE HAUSSE DES PRIX DES LEGUMES SUR LES MARCHES MAROCAINS.

Les professionnels du secteur agricole marocain prévoient une hausse des prix de plusieurs légumes très consommés par les Marocains, tels que les tomates, les pommes de terre et les falafels, sur les marchés locaux dans les prochains jours. Cette hausse est due aux fluctuations climatiques observées dans plusieurs régions agricoles du Royaume et à la fin du cycle de production de nombreux produits agricoles dans la région du Souss, surnommée le "grenier du Maroc" et principal fournisseur de fruits et légumes des marchés nationaux.

À cet égard, Mohamed Zemrani, président de l'Association marocaine des exportateurs de marchandises diverses vers l'Afrique et l'étranger, a déclaré que " l'approvisionnement local de plusieurs types de légumes, notamment les tomates et les pommes de terre, a connu une baisse significative en raison de l'impact des conditions climatiques, telles que les inondations qu'a connues la région du Gharb, et du fait que cette période coïncide avec la saison d'automne, qui marque la fin du cycle de production de nombreuses cultures et fruits ; ce qui entraînera une hausse des prix des légumes sur les marchés locaux. " Dans une interview accordée Al-Zamrani a expliqué que " la disponibilité de certains types de légumes a diminué sur différents marchés, comme celui d'Inezgane ", tout en notant que " l'exportation de tomates et de pommes de terre vers les marchés africains est restée interrompue jusqu'à présent ". Le président de l'Association marocaine des exportateurs de marchandises diverses vers l'Afrique et l'étranger a ajouté que " les exportations vers l'Afrique ont diminué d'environ 70 %, ce qui a incité les marchés africains à rechercher des alternatives et à importer leurs besoins en marchandises, oignons et pommes de terre d'autres pays, tels que l'Espagne, les Pays-Bas et l'Égypte. " L'acteur professionnel susmentionné a souligné l'importance de " prévenir l'exportation de tous les légumes dont les prix augmentent, afin de protéger le marché local et le pouvoir d'achat du citoyen marocain ". En revanche, Al-Zamrani a critiqué " la hausse continue des prix de plusieurs légumes, malgré la suspension de leurs exportations ; une situation qui, selon lui, témoigne d'une mauvaise gestion de la part du secteur public responsable du secteur agricole ". Pour sa part, Abdelrazak Chaabi, président de l'association des commerçants du marché de gros de fruits et légumes de Casablanca, a expliqué que " l'approvisionnement, notamment en fruits, sur le



marché de gros de la capitale économique du Royaume se déroule sans encombre ; lorsque la saison de certains produits s'achève, d'autres les remplacent sans difficulté. Par exemple, les fruits d'été tels que les prunes, les pêches, les nectarines et le raisin sont arrivés en fin de saison et leur disponibilité diminue progressivement. Parallèlement, le marché reçoit actuellement une nouvelle gamme de produits de saison, comme les avocats, les bananes, les clémentines, les oranges Navel, les grenades et les kakis. "En ce qui concerne les légumes, Chaabi a expliqué, dans une déclaration que " le marché connaît chaque année, durant cette période allant de mi-juillet à mi-septembre, une relative pénurie dans l'approvisionnement local en raison de la fin de la saison des légumes dans la région du Souss, et la dépendance à ce stade se limite aux légumes provenant des régions de Casablanca (Azemmour, Chaouia, Berrechid, Ben Ahmed, Akarta, Fdalat), et pourtant les produits de ces régions ne suffisent pas à répondre à tous les besoins locaux. " Le président de l'association des grossistes en fruits et légumes de la capitale économique du Royaume a déclaré que " la région du Souss se caractérise par ses vastes zones agricoles qui produisent des produits de haute qualité ; par conséquent, l'insuffisance de l'offre pendant cette période entraîne naturellement une hausse des prix, la demande dépassant l'offre et la demande de qualité augmentant. " Al-Shabi a prédit à cet égard que " les prix de certains légumes, notamment les tomates et les falafels de toutes sortes, ainsi que les pommes de terre et les oignons, augmenteront, car on craint que les agriculteurs ne privilégient le marché étranger au détriment du marché intérieur ", soulignant que cette situation " nécessite une intervention par la réalisation d'études techniques précises sur les besoins du marché national et la fixation de quotas et de plafonds spécifiques pour les exportations, afin de maintenir la stabilité des prix et de protéger le consommateur local ". ■





HANY COMMUNICATION

***Agence Conseil en Communication et Publicité**
*** Etude et conseil * Stratégie de Communication.**
*** Campagnes Médias * Conception et Réalisation**

Tél.: 0522.83.83.96 / 0522.25.92.11
GSM : 0661.181.574 / 0673.466.458
E-Mail: hanycommunication@gmail.com
www.lejournaldesannonces.ma

INFORMATIONS

L'ASSOCIATION PATRONALE STIPULE QUE LES SECTEURS D'ACTIVITE QUI EMPLOIENT DU PERSONNEL DOIVENT ÊTRE QUALIFIES AVANT TOUTE AUGMENTATION DU SALAIRE MINIMUM.

La Confédération générale des entreprises marocaines a stipulé que les secteurs pourvoyeurs d'emplois devaient être qualifiés avant toute augmentation du salaire minimum.

La question de la hausse du salaire minimum à 5 000 dirhams au Maroc suscite un débat politique et social, notamment à l'approche des élections, alors que les promesses d'améliorer le pouvoir d'achat et de soutenir les travailleurs refont surface. Ces promesses soulèvent des interrogations quant à leur faisabilité, compte tenu des positions divergentes des partis politiques, des syndicats et des employeurs concernant le coût de cette augmentation et son impact sur l'économie et l'emploi. La position de la Confédération générale des entreprises marocaines (CGEM) est cruciale dans ce débat, car elle représente un large éventail d'employeurs, tandis que les syndicats militent pour des revalorisations salariales et une augmentation des revenus. Le débat porte principalement sur le calendrier d'atteinte du plafond de 5 000 dirhams, les catégories de bénéficiaires et la capacité des entreprises, notamment des PME, à supporter le coût, face aux exigences politiques et sociales visant à inscrire les hausses de salaires dans les engagements électoraux à venir. À cet égard, Mehdi Tazi, président de la Confédération générale des entreprises marocaines, a expliqué, concernant l'engagement pris par les partis dans le cadre des élections d'augmenter le salaire minimum, que la Confédération tient, dans le cadre du dialogue social tripartite, à défendre une approche équilibrée qui allie l'amélioration du pouvoir d'achat des citoyens à la préservation des emplois et à la compétitivité de l'économie nationale.Dans une déclaration Al-Tazi a ajouté que toute révision des salaires devait s'inscrire dans une vision globale du développement de notre modèle économique, étant donné que de nombreux secteurs qui offrent un nombre important d'emplois, tels que le textile, l'industrie automobile et l'externalisation, restent fortement dépendants de la compétitivité liée au facteur coût.Par conséquent, affirme l'orateur, toute augmentation potentielle du salaire minimum légal doit s'accompagner de la qualification et de la modernisation de ces secteurs vers des activités à plus forte valeur ajoutée, ainsi que de la promotion des investissements dans l'innovation, le développement des professions et le développement des compétences, afin d'assurer la pérennité des opportunités d'emploi et de maintenir la compétitivité des entreprises nationales. ■



Pour Vos Annonces Contactez :
Tél.: **05 22 83 83 96**
05 22 25 92 11
FAX : **05 22 85 44 62**

LE JOURNAL
DES ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

Directrice de Publication
LAILA DAHRAOUI
Rédacteur en Chef
EL MOKHTAR DAHRAOUI
Directeur Général
EL MOKHTAR DAHRAOUI
E-mail :
hanycommunication@menara.ma
hanycommunication@gmail.com
Conception et mise en page
HANY COMMUNICATION
Mme.NADIA HAMZAOUI
Mr. Abderrazak KAMAL IDRISSI
Mr. Amine CHOUIBA
Secrétariat
NADIA HAMZAOUI
Imprimerie ECOPRINT
Distribution HANY COMMUNICATION

ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

AUDIREC -SARL-
36 A, BD D'ANFA - CASABLANCA
TEL : 05 22 27 78 79 / 05 22 27 67 83
AUDIREC -SARL-
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 150 000,00 DH
SIEGE SOCIAL : C/O AUDIREC 36 A, BD D'ANFA - 1ER ETAGE - CASABLANCA
R.C CASABLANCA N° 42197 - IF N° 1020615
RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU GERANT UNIQUE

I-L'assemblée générale ordinaire annuelle des associés de la société Audirec -SARL- réunie en date du 30 Juin 2026 a :
-Décidé de renouveler le mandat du gérant unique M. Ali AKESBI dans ses fonctions pour une nouvelle période de trois (3) années soit jusqu'au jour de la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028 ;
II-Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Casablanca, le 04 Août 2026 sous n° 1036532.
POUR EXTRAIT
ET MENTION
LA GERANCE

DAR YSELLE - SARL AU
RC : 710575
CESSION DE PARTS SOCIALES

I - Aux termes de la décision de l'associe unique à Casablanca en date du **01/09/2026,** enregistré à la même ville le **02/09/2026,** l'associe unique de la société **"DAR YSELLE - SARL AU"** société à responsabilité limitée d'associé unique, au capital de 100.000,00 (CENT MILLE) dirhams, ayant son siège social à 64 RUE ABDELLAH EL MEDIOUNI ETAGE 1 APPT N°2 DERB OMAR CASABLANCA, a décidé les suivantes :
1-Cession de 800 parts sociales :
Cédant
Mr. KHOUIDER MOHAMED 800 Parts
Cessionnaires ;
Mme. LAKHMIRI SAIDA (200 parts).
Mlle. KHOUIDER IMANE (200 parts).
Mlle. KHOUIDER SARA (200 parts).
Mlle. KHOUIDER YOSRA (200 parts).
2- Transformation de la forme juridique de la société d'une société à responsabilité limitée d'associé unique " SARL AU " en société à responsabilité limitée " SARL ".
II- le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de COMMERCE DE CASABLANCA le **04/09/2026** sous le numéro **1039409.**

" RRR STRATEGY CENTER"
SARL

Aux termes d'un PV de l'AGE en date du **06/08/2026** la société **RRR STRATEGY CENTER SARL** au capital de 100.000,00 dhs, Sise à : **174, BD ZEKTOUNI ET MOUSSA BNOU NOUSSAIR 7ème ETAGE APPARTEMENT 17 CASABLANCA - MAROC.** Il a été décidé ce qui suit :
-Cession de 200 parts sociales de **Mr MEHDI SALAH EDDINE** à **Mr DBIRI RACHID**
-Modification des articles : 6 et 7
-Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca le **27/08/2026** sous **n°35748** et inscrit au **RC N°722763.**

AVIS DE CONSTITUTION
SOCIETE " LIONS DETAILING SARL AU "

Au terme d'un acte S.S.P en date du 20 Juillet 2026 à Mohammedia il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivants :
1-LA DENOMINATION : " LIONS DETAILING " S.A.R.L A.U
2-LE SIEGE SOCIAL: LOTISSEMENT LES JARDINS ABRAR LOT NR 60 MOHAMMEDIA
3-L'OBJET SOCIAL: NETTOYAGE DE GARNITURES DES VOITURES, MECANICIEN REPARATEUR.
4-LA DUREE: 99 ans.
5-LE CAPITAL SOCIAL: est fixé à 40.000.00 DHS divisé en 400 Parts de 100.00 DHS chacune totalement libéré repartie entre les associées :
-Mr. HARRAK AYOUB 400 PARTS
TOTAL 400 PARTS
6-LA GERANCE: la société est gérée pour une durée illimitée par Mr. HARRAK AYOUB.
7-LA SIGNATURE: la société est engagée par la seule signature de Mr. HARRAK AYOUB.
8-L'ANNEE SOCIALE: du 1er Janvier au 31 décembre de chaque année.
9-LE DEPOT LEGAL ET IMMATRICULATION : Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Premier Instance de Mohammedia sous n°1755 et immatriculé au registre de commerce sous le n°40609 le 18/08/2026.
POUR EXTRAIT
ET MENTION
LA GERANCE

ANIMOTEL
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 100 000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : 75 BD 11 JANVIER 1ER ETAGE APPT N° 169, CASABLANCA, MAROC
RC: 548389
MODIFICATION STATUTAIRE

Suivant au PV de l'AGE du 01 Juillet 2026 de la Sté " ANIMOTEL" S.A.R.L sis à, 75 BD 11 JANVIER 1er ETAGE APPT N° 169, Casablanca.
Il a été décidé ce qui suit:
Ratification de l'acte de cession de parts sociales par laquelle Mme. Imane ZORGANE a cédé les 500 (Cinq cent) parts qu'elle détient dans le capital de la société "ANIMOTEL " SARL à Mme.Houda MEGZARI.
-Démission de **Mme. Imane ZORGANE** de son poste de cogérante ;
-Nomination de **Mme. Houda MEGZARI** en tant que gérante unique ;
-La transformation de la société en société à responsabilité limitée d'associé unique ;
-L'approbation de nouveaux statuts de la société à responsabilité limitée d'associé unique;
-Pouvoirs à conférer en vue de l'accomplissement des formalités prévues par la loi.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 04/09/2026 sous n°1039310.

HARMONIZ MOROCCO

Par acte soussigné privé fait le **07 juillet 2026,** Il a été constitué une société avec les caractéristiques suivantes :
Raison sociale : HARMONIZ MOROCCO
Siège social : Nr 98 Rue de Fes - QI 80000 - Agadir.
Objet social :
-L'import, export, vente et distribution de graines et semences, recherche et développement ;
-Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
Forme juridique : Société à responsabilité limitée
Capital social : 10.000,00 Dirhams
Co-gérants :
-Monsieur Ofer BEN ZVI
-Monsieur **Hagai STADLER**
-Madame **Julia Maria PARRY**
Dépôt légal : Tribunal de commerce - Agadir, en date du **04/09/2026,** sous le numéro **165600.**
Registre de commerce : 70339.

EMERGENCIA GROUPE SCOLAIRE S.A.R.L
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 2 730 000 DH
SIEGE SOCIAL : ROUTE DE RABAT, RESIDENCE FIRDAOUS GH1 IMM3 ETG 3 PLATEAU BUREAU N°9 AIN SEBAA - CASABLANCA
R.C 254701 - I.C.E 000194372000044
DISSOLUTION DE LA SOCIÉTÉ

I) Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du **31 Mai 2026,** de la société **Emergencia Groupe Scolaire Sarl,** société à responsabilité limitée au capital de **2 730 000 DH,** à décider de :
1-Prononcer la dissolution anticipée de la société ;
2-Décider en conséquence de modifier l'article 5 des statuts.
Le dépôt légal de la dissolution anticipée de la société a été effectué au Secrétariat Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le **04 Août 2026,** sous le **n° 1036534.**

INFORMATIONS

ON S'ATTEND A UNE AUGMENTATION DE L'ACTIVITA DANS LES SERVICES COMMERCIAUX.

D'après les données publiées par le Haut-Commissariat à la planification, 50 % des chefs d'entreprise du secteur des services commerciaux non financiers prévoient une augmentation de leur activité au cours du troisième trimestre 2026, contre 15 % qui anticipent une baisse.

Le Haut-Commissariat à la planification a indiqué dans son rapport trimestriel sur la situation économique que la hausse d'activité attendue concerne principalement les secteurs du transport aérien, de l'entreposage et des services liés au transport, du transport terrestre et par pipeline, et de l'hébergement, tandis qu'un recul d'activité est prévu dans la restauration, la programmation et la radiodiffusion, ainsi que dans les activités postales et de correspondance.Concernant la demande, 45 % des chefs d'entreprise s'attendent à une hausse au cours du troisième trimestre, contre 17 % qui prévoient une baisse, tandis que 30 % anticipent une augmentation du nombre d'employés, contre 19 % qui prévoient une diminution. Les estimations pour le deuxième trimestre 2026 ont montré que l'activité du secteur a augmenté, selon 66 % des chefs d'entreprise, contre 8 % qui ont signalé une baisse, grâce aux performances des communications, du transport aérien, de l'entreposage et des services liés au transport. Le taux d'utilisation des capacités de prestation de services s'est stabilisé à 75 %, tandis que 85 % des entreprises ont estimé que leur carnet de commandes était normal. Concernant l'emploi, 37 % ont fait état d'une hausse, contre 18 % qui ont constaté une baisse..■



ATTIJARIWAFA BANK REJOINT LE SWIFT PAYMENTS SCHEME POUR ACCELERER LES PAIEMENTS INTERNATIONAUX

Attijariwafa bank franchit une nouvelle étape dans la modernisation de ses paiements transfrontaliers. Le groupe marocain annonce son adhésion au Swift Payments Scheme, une initiative visant à rendre les transferts internationaux plus rapides, prévisibles et transparents de bout en bout.

Attijariwafa bank renforce son engagement en faveur de la transformation des paiements internationaux. Le groupe bancaire marocain annonce son adhésion au Swift Payments Scheme, initiative portée par Swift pour améliorer l'expérience des paiements transfrontaliers à l'échelle mondiale.Cette nouvelle étape s'inscrit dans la continuité d'un partenariat engagé de longue date avec Swift. Dès 2020, Attijariwafa bank avait été la première banque marocaine certifiée SWIFT gpi, marquant ainsi son implication dans l'amélioration du suivi et de la transparence des paiements internationaux.Avec cette adhésion, le groupe entend poursuivre l'évolution de son dispositif de paiements internationaux afin d'offrir à ses clients particuliers et entreprises des transferts plus rapides, plus prévisibles et davantage transparents. Attijariwafa bank travaille actuellement, aux côtés d'autres grandes banques internationales, à la mise en œuvre des prérequis techniques et fonctionnels nécessaires au déploiement du Swift Payments Scheme. Cette phase d'implémentation doit permettre une mise en service progressive de l'initiative au cours des prochains mois, avec l'objectif d'en étendre progressivement les bénéfices à un nombre croissant de clients et de corridors de paiement. Pour Tarik Irrou, Responsable Paiements Groupe d'Attijariwafa bank, les paiements internationaux constituent un enjeu majeur pour les clients du groupe. « Les paiements internationaux revêtent une importance cruciale pour nos clients ; et pour cela, nous sommes résolument engagés à leur offrir la meilleure qualité de service en la matière », souligne-t-il. Il estime que l'adhésion au Swift Payments Scheme traduit un engagement autour de trois priorités : l'anticipation, la transparence et la rapidité. « Il s'agit d'une avancée majeure dans la qualité de l'expérience que nous proposons », ajoute Tarik Irrou, qui se réjouit à l'idée d'étendre les avantages de cette initiative à un grand nombre de clients et de corridors de paiement dans les prochains mois. À travers cette démarche, Attijariwafa bank entend ainsi consolider son positionnement dans la transformation des paiements transfrontaliers et accompagner l'évolution des besoins de sa clientèle, dans un environnement financier de plus en plus connecté.■



CABINET RACH CONSULTING

*Tenue de Comptabilité
*Conseil Juridique et Fiscal
* Recouvrement et Contentieux

Résidence R.A.T.C Imm.4 N° 5 Hay El Qods Bernoussi Casablanca
Tél. : 06.68.41.13.88/ 06.62.08.41.71
Tél./Fax : 05 22 75 73 86
E-mail : rach_consulting@hotmail.fr

WIN EVOLUTION

WIN EVOLUTION

*Business Center
*Domiciliation des entreprises
* Création des Entreprises
* Conseil juridique et fiscal
* Agent d'affaires
* Gestion & Organisation
* Propriété Intellectuelle

75, Boulevard Anfa Angle Rue Clos de Provence
8ème Etage, Appt B103 - 20000 - Casablanca
Tel : 05 20.59.40.80
www.win-evolution.com

CHANGE

	ACHAT	VENTE
USA	9,3593	9,3938
CAD	6,7925	6,8090
GBP	12,680	12,713
DKK (100)	145,69	145,96
NOK (100)	101,67	101,51
SEK (100)	97,620	97,770
CHF	11,568	11,583
JPY(100)	6,0997	6,0982
EURO	10,8900	10,9104
10 DINAR ALGERIENS	0,7036	0,7057
DINAR TUNISIEN	3,2211	3,2281
DINAR LIBYEN	1,8835	1,8860
MRO(100)	23,653	23,740
DINAR KOWETTIEN	30,324	30,397
SAR	2,4924	2,5015
AED	2,5481	2,5575

Source BANK AL-MAGHRIB

ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

HISAB EXPERTISE SARL AU
57, RUE OMAR SLAOUI
CASABLANCA
TÉL : 05 22 20 80 73 FAX : 05 22 20 80 67
AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca du **08/07/2026,** il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique, dont les caractéristiques sont les suivantes :

-Dénomination : CENTRE DES LANGUES ET DES SCIENCES PRIVE

-Forme Juridique : SARL AU

-Siège Social : Casablanca- Bouskoura, Lotissement Izdihar, Bloc 08, Lot N°9, Bureau N° 10.

-Objet Social : La société à pour objet au Maroc ainsi que dans tous les pays étrangers ce qui suit :

1-L'organisation, la réalisation et la gestion de cours de soutien scolaire, de renforcement pédagogique, d'accompagnement éducatif et de remise à niveau au profit des élèves, étudiants et apprenants de tous niveaux d'enseignement, publics ou privés ;

2-La dispense de cours du jour, de cours du soir, de cours intensifs, de cours particuliers, de cours collectifs, de cours en présentiel, à distance ou sous toute autre forme pédagogique adaptée

3-L'accompagnement des élèves dans la préparation des examens, concours, évaluations, certifications et tests nationaux ou internationaux ;

4-L'enseignement, l'apprentissage, le perfectionnement et le développement des compétences linguistiques dans les différentes langues, notamment l'arabe, le français, l'anglais, l'espagnol, l'allemand, l'italien, le chinois et toute autre langue étrangère ou nationale ;

5-L'organisation de formations linguistiques, d'ateliers de communication, de conversation, de préparation aux certifications linguistiques et de développement des compétences rédactionnelles et orales ;

6-L'initiation, la sensibilisation et la formation des enfants, adolescents et jeunes aux technologies de l'information et de la communication ;

7-L'enseignement des bases de l'informatique, de la bureautique, de l'utilisation des outils numériques, de la culture digitale et des nouvelles technologies ;

8-L'initiation au codage informatique, à la programmation, à la logique algorithmique, à la robotique éducative, à l'intelligence artificielle éducative, à la création de sites web, au développement d'applications simples et à toute activité liée aux sciences informatiques adaptées aux enfants et aux jeunes ;

9-L'organisation d'ateliers pédagogiques, éducatifs, scientifiques, culturels, technologiques et créatifs destinés aux enfants, aux jeunes et aux adultes ;

10-La conception, l'élaboration, l'édition, la commercialisation et la diffusion de supports pédagogiques, éducatifs, numériques, multimédias, audiovisuels et informatiques ;

11-La création, l'exploitation et la gestion de plateformes numériques d'apprentissage, d'enseignement à distance, d'e-learning et de formation en ligne ;

12-L'organisation de stages éducatifs, colonies pédagogiques, camps linguistiques, camps numériques, séminaires, conférences, journées d'étude et événements éducatifs ;

13-Le conseil, l'assistance et l'accompagnement pédagogique des élèves, étudiants, parents et établissements d'enseignement ;

14-La création, l'exploitation, la location et la gestion d'établissements d'enseignement, de centres de soutien scolaire, de centres de langues, de centres de formation professionnelle et de centres de développement des compétences au Maroc et/ou à l'étranger ;

15-La formation continue, le coaching éducatif, le développement personnel, l'orientation scolaire et professionnelle ; La conception, l'organisation, la réalisation, l'animation et l'évaluation d'actions de formation professionnelle continue, de perfectionnement, de mise à niveau et de développement des compétences au profit du personnel des entreprises publiques, privées, des établissements publics, des collectivités territoriales, des associations et de tout autre organisme.

16-Les prestations de conseil en ingénierie pédagogique, en digitalisation de l'enseignement et en développement de programmes éducatifs ;

17-L'exploitation de toute franchise, la conclusion de tous partenariats, conventions et collaborations avec des établissements scolaires, universités, centres de formation, associations, organismes publics ou privés, nationaux ou internationaux ;

18-La participation directe ou indirecte dans les appels d'offres publics ou privés au Maroc ou à l'étranger.

19-La prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés créées ou à créer et ce par tous moyens, soit par voie de fusion, d'apports, de souscriptions, d'achats de titres, de droits sociaux, d'alliances ou de toutes autres manières etc.

Et, plus généralement, toutes opérations, commerciales, artisanales, industrielles, mobilières, immobilières et financières, intermédiation et négoce pouvant se rattacher directement ou indirectement en totalité ou en partie à l'un quelconque des objets spécifiés ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

- Durée : La durée de la société est fixée à 99 années consécutives.

- Capital Social : Le capital social est fixé à la somme globale de Cent mille dirhams (100.000,00 DH) divisé en 1000 parts sociales de 100,00 dirhams chacune entièrement libérée en espèce et se repartit comme suit :

***Mr Tariq CHARDOUDI 1000,00 Parts sociales**

- Gérance : La société sera gérée et administrée par : Monsieur **Tariq CHARDOUDI,** de Nationalité Marocaine né le 17/05/1977 à Oued Zem Khouribga, demeurant en Belgique- Av de Berchem Qte Agathe 10- Et02 Koekelberg 1081 Bruxelles, Titulaire de la CIN N° BH549756, en qualité de Gérant unique de la société pour une durée illimitée, révocable par décision de l'associé unique.

- Année social : L'année social commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre.

- Signature sociale : La société est valablement engagée dans tous ses actes la concernant par la signature unique de Monsieur **Tariq CHARDOUDI.**

-Bénéfice : Les Produits de la société, déduction faite des frais généraux et des charges sociales, de tous amortissements de l'actif et de toutes provisions constituent les bénéfices nets. Sur ces bénéfices il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès que le fonds de réserve atteint une somme égale au vingtième du capital social est il reprend son cours, si pour une cause quelconque, le fonds de réserve vient à être entamé.

-Dépôt Légale : Le dépôt légal a été effectué auprès du Secrétariat Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca en date du **13/08/2026** sous **n° 1038025** et la société a été immatriculée au registre de commerce de Casablanca sous **N° 743837** en date du **17/08/2026** du registre analytique.

POUR EXTRAIT
ET MENTION
HISAB EXPERTISE SARL AU

SMART REFRIGERATION SARL
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE: 300.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL: BD EL FOUARAT NR 25-27 RUE 4 HAY MOHAMMADI. - CASABLANCA-
RC:425999
AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL.
MODIFICATIONS STATUTAIRES.

I - Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27/07/2026, les associés de la Société " SMART REFRIGIRATION SARL ", ont notamment décidé :

-Augmentation du capital de 300.000,00 DHS à 1.200.000,00 DHS par la création de 9.000 parts nouvelles.

-Modification des articles 6 et 7 des statuts.

II- Le dépôt légal a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de commerce de Casablanca, le 04/09/2026 sous le numéro **1039319.**

POUR EXTRAIT
ET MENTION
LA GERANCE

BCT MAROC
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
A ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 20.000 DHS
SIEGE SOCIAL : 49, RUE AHMED BARAKAT, N°3 MAÂRIF, CASABLANCA
RC : 575725 ; IF : 53685036 ; TP : 35705293 ; ICE : 003253059000034

Suivant le procès-verbal des décisions extraordinaires de l'associé unique en date du 31/05/2026, il a été décidé:

1.Lecture du rapport de la gérance sur les motifs de la liquidation et décision de dissolution anticipée de la Société avec liquidation à l'amiable ;

2.Approbation de la situation comptable intermédiaire ;

3.Changement de la date de clôture de l'exercice social ;

4.Constatation de la fin du mandat du gérant, M. KOSERAIF ORHAN BOZKURT et quitus à la gérance ;

5.Nomination du liquidateur M. KOSERAIF ORHAN BOZKURT et détermination de ses obligations et pouvoirs ;

6.Fixation du siège de liquidation au 49 RUE AHMED BARAKAT RDC, N° 3, MAARIF, CASABLANCA ;

7.Pouvoirs à conférer pour l'accomplissement des formalités légales.

Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 28/07/2026 sous le **n°1035802.**

AMINA EL KHEIR S.A.R.L.
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 10 000 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : CASABLANCA - 45, BD GHANDI
NUMERO D'IDENTIFIANT FISCAL 51657969
ICE 002988265000087
RC 528515

I - Aux termes d'une délibération en date du **15 Juillet 2026,** l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé ce qui suit :

-Rapport du liquidateur sur l'ensemble des opérations de liquidation ;

-Quitus au liquidateur et décharge de son mandat;

-Constatation de la clôture de de liquidation.

II - Le dépôt légal est effectué au Greffe du tribunal de Commerce de Casablanca, le **08 Septembre 2026,** sous le **N° 1039817.**

POUR EXTRAIT
ET MENTION

NMR SPORT SARL.AU
CONSTITUTION

Au terme d'un acte sous seing privé enregistré à Casablanca Le **07/08/2026** Il a été établi le statut d'une société à responsabilité limitée à associé uniquedont les caractéristiques sont les suivants :

***Dénomination : NMR SPORT SARL.AU**

*La société a pour objet : Centre de copie ;

***Siège social: BD BRAHIM ROUDANI 21 RUE ABDELLAH NAFII RESIDENCE BEN OMAR 4EME ETAGE APPT 10 MAARIF CASABLANCA**

***Capital social :** est fixé à **100 000.00 DH (CENT MILLE DIRHAMS).**

***Durée :** 99 ans

***Gérance :** la société est gérée par la gérante unique : **Mr. MOUHSSINE BIDAH**

***RC : N°745929.**

Les formalités juridiques ont été effectuées auprès du tribunal de commerce de Casablanca, le **08/09/2026** sous le **N°1039864.**

ECOLE SUPERIEURE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE MANAGEMENT (ESSEM)
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 100.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : 104, RUE D'AGADIR, CASABLANCA
TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes du procès-verbal de l'assemblé générale extraordinaire des associés en date du **15 Décembre 2025**, l'assemblé générale de la société **" ESSEM "** a décidé ce qui suit :

1.Transfert de siège social de 104 rue d'Agadir, Casablanca à l'adresse suivante :
278-280 Angle Bd Med V, Rue Karatchi et **Rue Azilale, Sidi Belyout - Casablanca ;**

2.Mise à jour des statuts ;

3.Pouvoirs en vue des formalités ;

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca en date du **03/09/2026** sous le numéro **1039187.**

POUR AVIS,
LA GÉRANCE

LA MAISON GUSTAVE S.A.R.L-A.U.
RC : 744923
C O N S T I T U T I O N

I - Aux termes d'un acte sous seing privé en date du **01/09/2026** à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'Associé Unique dont les caractéristiques sont les suivantes.

Dénomination : LA MAISON GUSTAVE S.A.R.L-A.U.

Objet sommaire : L'exploitation de salons de thé, cafétérias, snack-bars et autres établissements de restauration légère, avec ou sans consommation sur place.

Siège social : Rez du chaussé, n° 118, lotissement Abrar Tissir, Dar bouazza, Nouaceur.

Durée : 99 années à compter de la date de son immatriculation au registre de commerce.

Capital social : 100.000,00 DH, divisé en 1.000 parts de 100,00 DH chacune, souscrites en totalité et libérées intégralement en numéraire.

Associée unique : M. SAID MOUHCINE, demeurant à Lot Océan Bay, Villa n°11, Dar Bouazza, Nouaceur (1000 parts).

Gérance : M. SAID MOUHCINE, de nationalité marocaine, demeurant à Lot Océan Bay, Villa n°11, Dar Bouazza, Nouaceur.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 Décembre.

Bénéfices : 5 % à la réserve légale, le solde reste, à la disposition des associés pour le distribuer après dotation à un compte de réserve ou le reporter à nouveau.

II- La société est immatriculée au registre de commerce de Casablanca sous le numéro analytique **744923.**

III- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le **09/09/2026** sous le numéro **1038921**.

POUR EXTRAIT
ET MENTION
LA GERANCE

AJNA SARL AU

Aux termes d'un acte SSP en date du **08/06/2026** à Casablanca, il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

DDENOMINATION : AJNA SARL AU

OBJET :-Exploitant d'une boulangerie, pâtisserie vendant en détail et alimentation générale.

SIEGE SOCIAL : Hay Massira II, Bloc 8 N°23 Beni Mellalf.

DUREE : 99 années à compter du jour de sa constitution définitive.

CAPITAL SOCIAL : Il est fixé à 100.000,00 Dirhams divisé en 1000 parts de 100,00 Dirhams chacune, Les parts sociales sont attribuées respectivement comme suit :

***Mr LAYDI YOUNESS:** Apporte une somme de: **100.000,00 DH (Cent Mille Dirhams)**

GERANCE : La société est gérée par **Mr LAYDI YOUNESS.** La société sera valablement engagée pour tous les actes concernant tout les établissements de crédits notamment les banques par la signature Simple de **Mr LAYDI YOUNESS** pour une durée illimitée.

N° REGISTRE DU COMMERCE 18181 du **08/09/2026.**

INSTITUT DE FORMATION FERROVIAIRE
SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET A CONSEIL DE SURVEILLANCE
AU CAPITAL SOCIAL DE 3.300.000 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : AVENUE IBN SINA B.P 765, AGDAL RABAT (MAROC)
ICE N° 001666218000035
N°RC 109 761 RABAT
DEMISSION D'UN MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET NOMINATION D'UN REMPLAÇANT

L'assemblée générale ordinaire annuelle du **29/6/2026** a pris acte de la démission de **M Didier JAVAZZO** de ses fonctions de membre du Conseil de surveillance et a nommé en remplacement Monsieur **François, Marie, Patrice GENET** de nationalité française, demeurant à Paris, 4 allée des puits 92130 Issy les Moulineaux France, et titulaire de passeport n° 17FD62838, pour la durée restante du mandat du membre démissionnaire.

Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de Rabat, le **8/9/2026** sous le numéro **206 495.**

POUR EXTRAIT
LE PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE

" TAHIRI FABRICS - SARL AU"
RC N° 745871
CONSTITUTION D'UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE

I - Aux termes d'un acte sous - seings privés à Casablanca en date du **03/09/2026,** enregistré à la même ville le **08/09/2026,** il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique ayant les caractéristiques suivantes.

1°) **ASSOCIES: La société TAHIRI CAPITAL - SARL.**

2°) **DENOMINATION: TAHIRI FABRICS - SARL AU.**

3°) **OBJET :** la société a pour objet :
-Activité Principale : Importation et exportation (Marchand ou intermédiaire effectuant).
-Activités Secondaires : Fabrication de vêtements de travail.

4°) **SIEGE SOCIAL: 174, BD ZERKTOUNI ET MOUSSA BNOU NOUSSAIR 1ER ETG APPT 2, CASABLANCA.**

5°) **DUREE :** 99 années à dater du jour de la constitution.

6°) **ANNEE SOCIAL :** Commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.

7°) **CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 (Cent Mille) dirhams** divisé en 100 (Cent) parts de 1000.00 (mille) DH chacune, attribuées en rémunération d'apports en numéraire comme suit :
La société **TAHIRI CAPITAL - SARL 100 parts.**

8°) **GERANCE : Mr. TAHIRI KHALID** est désigné gérant de la société pour une durée illimitée.

II- le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le **08/09/2026** sous le numéro **1039780.**

SOCIETE EDENS GARDENS OIL
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL 100 000.00 DHS
RC : 584293

L'associé unique de la société **EDENS GARDENS OIL** Société à responsabilité limitée d'associé unique au capital de **100 000.00 DHS** et dont le siège social est fixé 433 Bd Mohamed V septième étage appt 28 Casablanca a décidé suite à une assemblée générale extraordinaire du 0**3-09-2026**

Les résolutions suivantes :

1.Dissolution anticipée de la société.

2.Nomination de monsieur **SAYAHI ABDERRAZAK** liquidateur de la société.

3.Désignation le siège de la société comme lieu de liquidation.

Le dépôt légal des présentes décisions a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca le **09-09-2026** sous le numéro **1039941.**

OULHAL IMMOBILIER, SARL AU
CONSTITUTION D'UNE SOCIETE

I) Aux termes d'un acte sous seing privé à Casablanca le **08 Septembre 2026**, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associe unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

***DENOMINATION: "OULHAL IMMOBILIER"**

***OBJET :** Entrepreneur de travaux divers ou de constructions ;

***SIÈGE SOCIAL : 75, BD ANFA, ANGLE RUE CLOS DE PROVENCE, 9EME ETAGE, APPT B 108, CASABLANCA, MAROC.**

***CAPITAL SOCIAL :** Le Capital Social est fixé à 100.000,00 (Cent Mille) Dirhams, divisé en 1000 (Mille) parts de 100,00 (Cent) Dirhams de valeur nominale chacune, accumulables, numérotées de 01 à 1000 toutes incluses et toutes souscrites et libérée entièrement en numéraire par l associé unique de la société.

***GERANCE DE LA SOCIÉTÉ :** La société sera gérée par Monsieur **TOUFIK CHBALAT**

***ANNEE SOCIALE :** Du premier janvier au 31 décembre de chaque année.

II) Le dépôt légal et l'immatriculation au registre de commerce ont été effectués au tribunal de commerce de Casablanca, le **08 Septembre 2026** sous le **n° : 745771.**

ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

« INNOVSUP »
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
A ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 100.000 DHS
SIEGE SOCIAL : 14 RUE IBNOU FARIS ETG 2 APPT N 3 MAARIF, CASABLANCA
ICE : 003971137000094

Aux termes des statuts en date du **19/08/2026,** il a été décidé la création d'une société :
Dénomination: «INNOVSUP» SARLAU.
OBJET SOCIAL: La confection, la couture et le textile.
SIEGE SOCIAL: 14 RUE IBNOU FARIS ETG 2 APPT N 3 MAARIF, CASABLANCA.
ASSOCIES: Madame KHADIJA AIT EL MAHDI, 1000 part sociale
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS
DUREE : 99 ans
GERANCE : Madame **KHADIJA AIT EL MAHDI** est nommée en qualité de gérante unique de la société pour une durée indéterminée.
DEPOT : le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le **04/09/2026** sous le **N° 1039526, RC : 745601.**

SIMRA MAROC
SOCIETE ANONYME
AU CAPITAL DE 26 093 000,00DHS
SIEGE SOCIAL : ZONE TECHNOPOLE DE L'AEROPORT MOHAMED V, CASABLANCA -MAROC
RC CASABLANCA 122 535- IF 1100395

Les actionnaires de la société **SIMRA MAROC** réunis en Assemblée générale extraordinaire le **10 juillet 2026**, ont décidé ce qui suit :
-Augmentation de Capital d'un montant de **152.169.000 Dirhams** pour porter le capital de **26.093.000,00 Dirhams** à **178.262.000 Dirhams** par compensation avec des créances liquides, certaines et exigibles sur la société ;
-Réduction de capital social pour absorption des pertes d'un montant de **96.880.500,00 Dirhams** sous condition suspensive de la réalisation de l'augmentation de capital, afin de ramener le capital à **81.381.500,00 Dirhams ;**
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Casablanca sous le numéro **1039885.**
POUR AVIS,
LE REPRÉSENTANT LÉGAL.

HBM ENGINEERING SARL AU

Aux termes du procès verbal en date du 03/09/2026 à Casablanca, il a été décidé ce qui suit:
-Démission de **Mr ELHOUCINE ZAHIR** de la gérance et nomination de **Mr OUSSAMA ZAHIR** nouveau gérant de la société pour une durée illimitée.
-La société sera engagée par la signature simple de **Mr OUSSAMA ZAHIR** pour une durée illimitée.
Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 09/09/2026 sous le numéro **1040007**

EXPRESS DENTAIRE SARL

Aux termes du procès verbal en date du 04/08/2026 à Casablanca, il a été décidé ce qui suit:
a.Modification de l'objet social de la société à Importation et distribution des dispositifs médicaux.
b.La mise à jour des statuts.
Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 09/09/2026 sous le numéro 1040010.

BH MULTI TRAVAUX SARL.AU
CONSTITUTION

Au terme d'un acte sous seing privé enregistré à Casablanca Le 28/08/2026 Il a été établi le statut d'une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivants:
***Dénomination: BH MULTI TRAVAUX SARL.AU**
***La société a pour objet:** TRAVAUX DIVERS DE CONSTRUCTION
***Siège social: 21 RUE ABOU ABDELLAH NAFII RES BEN OMAR ETG 4 APPT 10 MAARIFCASABLANCA.**
***Capital social:** est fixé à 100 000.00 DH (CENT MILLE DIRHAMS).
***Durée:** 99 ans
***Gérance:** la société est gérée par le gérant unique : **Mr. BRAHIM KONNAR.**
***RC : N°746021.**
Les formalités juridiques ont été effectuées auprès du tribunal de commerce de Casablanca, le **09/09/2026** sous le **N°1040015.**

AUDIREC -SARL-
36 A, BD D'ANFA - CASABLANCA
TEL : 05 22 27 78 79 / 05 22 27 67 83
CARVEN SA
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 88.787.900,00 DH
SIEGE SOCIAL : KM 18 ROUTE D'EL JADIDA ET A 6KM SUR ROUTE LAASSILAT GARE - BERRECHID
R.C CASABLANCA N°1865 - IF N° 01084741
RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE
RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

I-L'assemblée générale ordinaire annuelle des associés de la société CARVEN SA réunie en date du 08 Juin 2026 a:
-Décidé de renouveler le mandat de **M. HAZEM LOUATI**, titulaire du passeport n° U308403, dans ses fonctions d'administrateur, de président du conseil d'administration et de directeur général de la société pour une nouvelle période de six années, soit jusqu'au jour de la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2031.
-Décidé de renouveler le mandat de **M. MOURAD HASSEN**, titulaire de la CI N° BE77146U, en qualité de directeur général délégué, pour une durée de trois années soit jusqu'au jour de la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 2028.
II-Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Casablanca, le 09 Septembre 2026 sous **n° 1169.**
POUR EXTRAIT
ET MENTION
LA GERANCE

AUDIREC -SARL-
36 A, BD D'ANFA - CASABLANCA
TEL : 05 22 27 78 79 / 05 22 27 67 83
GIPAM SA
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 8.394.400,00 DH
SIEGE SOCIAL : KM 18 ROUTE D'EL JADIDA ET A 6KM SUR ROUTE LAASSILAT GARE - BERRECHID
R.C CASABLANCA N° 4675 - IF N° 40108994
RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE
RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

I-L'assemblée générale ordinaire annuelle des associés de la société GIPAM SA réunie en date du 08 Juin 2026 a:
-Décidé de renouveler le mandat de **M. HAZEM LOUATI**, titulaire du passeport n° U308403, dans ses fonctions d'administrateur, de président du conseil d'administration et de directeur général de la société pour une nouvelle période de six années, soit jusqu'au jour de la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2031.
-Décidé de renouveler le mandat de M. MOURAD HASSEN titulaire de la carte de résidence n° BE77146U, en qualité de directeur général délégué, pour une durée de trois années soit jusqu'au jour de la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.
II-Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Casablanca, le 08 Septembre 2026 sous n° 1170.
POUR EXTRAIT
ET MENTION
LA GERANCE

FUDICIAQ&ASSOCIES
CABINET EXPERT COMPTABLE ET COMMISSAIRE AUX COMPTES
RÉSIDENCE DU CAF - 2 ANGLE BD OMAR EL KHAYAM ET RUE HOHOUD - CASABLANCA
TEL : 05 22 47 35 77
NEMA CAPITAL
SOCIETE ANONYME
AU CAPITAL DE 1.000.000 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : 201, BOULEVARD D'ANFA, 1ER ETAGE - CASABLANCA
REGISTRE DU COMMERCE DE CASABLANCA N° 453361

1-Aux termes d'une délibération en date du **20 Juillet 2026,** le conseil d'administration a décidé :
-De constater de la démission de Madame Emilie D'AVOUT de ses fonctions de Directeur général de la société ;
-De nommer Madame Zineb AYOUCH en qualité de Directeur général de la Société, et ce en remplacement de Madame Emilie D'AVOUT, démissionnaire.
2-Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Casablanca en date du **10/08/2026** sous le numéro **1037497.**
POUR AVIS,
LE REPRESENTANT LEGAL,

FUDICIAQ&ASSOCIES
CABINET EXPERT COMPTABLE ET COMMISSAIRE AUX COMPTES
RESIDENCE DU CAF - 2 ANGLE BD OMAR EL KHAYAM ET RUE HOHOUD - CASABLANCA
TEL : 05 22 47 35 77
CONSTITUTION DE SOCIETE
MOMA MET
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE A ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 50.000 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : 12 RUE DE L'ILE DE TIMOR - ANGLE COTE D'EMERAUDE - AÏN DIAB, CASABLANCA (MAROC)
ICE: 003948738000072

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du **05/05/2026,** enregistré à Casablanca sous le numéro RE 202600465551360, il a été constitué une Société par actions simplifiée à associé unique ayant les caractéristiques suivantes :
-Dénomination : MOMA MET
-Forme : Société par actions simplifiée à associé
-Siège Social : 12 rue de l'Ile de Timor - Angle Côte d'Emeraude, Aïn Diab, Casablanca, Maroc.
-Objet Social : Retauration, debits de boissons et organisation de tous types d'évenements
-Durée : 99 années à compter du jour de son immatriculation au Registre du Commerce
-Capital Social : 50.000 dirhams
Admission aux Assemblées Générales et exercice du droit de vote
Tout actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées Générales et de participer aux délibérations
Transmission Des Actions
Les actions sont librement cessibles et transférables
Président
Est nommé premier Président de la société pour une durée illimitée :
-Monsieur Franck Guillaume Chistian COUDERT de nationalité française, domicilié au 11 av. Abdelhadi Boutaleb Résidence Terre Oceane A, Villa 11, Ain Diab Casablanca né le 26 Juillet 1974 titulaire de la CIN numéro BE 67128L.
Dépôt
Le dépôt a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca.
Immatriculation
La société a été immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous **n° 741719** le **28/07/2026** sous le numéro de dépôt n° **1035854.**
LE PRÉSIDENT

FUDICIAQ&ASSOCIÉS
CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
RÉSIDENCE DU CAF - 2 ANGLE BD OMAR EL KHAYAM ET RUE HOHOUD - CASABLANCA
TEL : 05 22 47 35 77
SOUKANE ATAWFIK SA
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL SOCIAL DE 66.429.100 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : PARC D'ACTIVITES OUKACHA, 2, BOULEVARD MOULAY SLIMANE, AIN SEBAA, CASABLANCA
RC DE CASABLANCA N° 313639

1)Aux termes d'une délibération en date du **29/06/2026** l'Assemblée Générale Mixte a décidé :
-la réalisation d'une réduction du capital social, non motivée par des pertes, pour un montant de soixante-six millions cent vingt-neuf mille cent dirhams (66.129.100) par voie de rachat d'actions appartenant aux actionnaires en vue de leur annulation pour ramener le capital de 66.429.100 dirhams à 300.000 dirhams.
-La délégation de pouvoirs au Conseil d'Administration aux fins de constater la réduction de capital décidée sous la résolution précédente, la réaliser en une ou plusieurs fois dans un délai maximum de 30 jours à compter de ce jour et de procéder à la modification corrélative des statuts ainsi qu'aux formalités subséquentes.
2)Le dépôt légal a été effectué au Secrétariat Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le **10/08/2026** sous **n° 1037496.**

SANNADI CAR S.A.R.L.AU
RC: 229953
AVIS DE MODIFICATION

Au terme d'un acte sous seing privé enregistré à Casablanca le, **12/05/2026** il a été établi les modifications des statuts de la société **"SANNADI CAR S.A.R.L.AU"** Comme suit :
3) Eléments ajoutés ou supprimés :
-Cession des 1000 parts sociales faites au profit de Mr. AYOUB ET-TOURI.
-Démission de gérant unique Mr. SOUFIANE SANNADI et Nomination Mr. AYOUB ET-TOURI comme gérant unique de la société avec la signature unique.
-Modification corrélative des articles 06, 07 et 17 des statuts ;
-Questions divers ;
Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca le **09/09/2026** sous le **n°1040098.**

ATLANTIC SERVICE LIMITED
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE : 100.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : RUE SAINT LAURENT RES ASSALAM IMM N ETG 3 N 7 LA GIRONDE OULED ZIANE CASABLANCA
RC : 605217
AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP, il est établi les statuts d'une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : ATLANTIC SERVICE LIMITED
Objet principal : -TRANSITAIRE.
Capital social : 100.000,00 DHS divisé en 1000 parts de 100 Dhs chacune ces parts ont été souscrites en numéraire comme suit:
Mr. EL MILOUDI SOBHI à concurrence de **800 Parts**
Mr. IBRAHIM KHALIL SOBHI à concurrence de **200 Parts**
Siège Social: RUE SAINT LAURENT RES ASSALAM IMM N ETG 3 N 7 LA GIRONDE OULED ZIANE
Gérance : la société sera gérée par Mr. EL MILOUDI SOBHI.
Durée : 99 ans.
Le Dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca le **27/11/2023** sous le numéro **895718** et inscrit au RC **N°605217.**

FIDENCIA EXPERTISE
CONSTITUTION D'UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du **04/09/2026,** il a été formé une Société à Responsabilité Limitée d'Associé Unique **"SARLAU"** ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : FIDENCIA EXPERTISE
Objet principal : -Le conseil de gestion ;
-Le conseil juridique, fiscal, comptable, financier et social ;
-La réalisation de tout diagnostic et de toutes études économiques, juridiques, comptables, fiscales, financières et sociales ;
-La formation ;
-L'organisation de séminaires ;
Siège social : AV DE PARTICIPATION N°39 APPT N°3 2ème ETAGE ROCHES NOIRS CASABLANCA
Durée : 99 ans à partir du jour de la constitution définitive
Capital : Le capital social est fixé à la somme de 100.000 dhs divisé en 1.000 parts sociales de 100 dhs chacune attribuées à :
***M. Youssef SALIHI 1.000 parts sociales**
Gérance : La société est gérée et administrée par **M. Youssef SALIHI**
Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca en date du **09/09/2026.**
La société est immatriculée au registre de commerce de Casablanca sous le **N° 746057.**

THE CHAKIBI BROTHERS
CONSTITUTION

I/ Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca du **13 Aout 2026,** il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION : " THE CHAKIBI BROTHERS " S. A. R. L
La société a pour objet :
-Travaux divers de construction et tous corps d'état ;
-Location et exploitation de matériel de BTP ;
-Import / Export / Commerce
-Concassage et production de granulats
-L'Achat, l'importation de tous matériels et matériaux de construction ;
-L'Achat, la prise de bail, avec ou sans promesse de vente et la location de tous autres immeubles bâtis ou non bâtis, ainsi que leur administration ou leur exploitation ;
-Et plus généralement, toutes opérations, commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, ou autres pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet précité ou tous autres objets similaires ou connexes, susceptibles de favoriser le développement de la société, ainsi que toutes participations directes ou indirectes sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises poursuivant des buts similaires ou connexes.
SIEGE SOCIAL : ANGLE BD ABDELMOUMEN ET RUE SOUMAYA - RESIDENCE CHEHRAZADE 1 ETAGE 7 N° 32 PALMIERS - CASABLANCA-.
DUREE: 99 ANS.
CAPITAL: Fixé à 100.000,00 Dirhams divisé en 1000 parts de 100 dirhams chacune entièrement libérées en espèce et qui ont été attribuées aux associés comme suit :
***Monsieur HAMZA CHAKIBI 500 parts**
***Monsieur ALI CHAKIBI 500 parts**
GERANCE : Confiée à Monsieur OTHMANE ATOUF pour une durée illimitée, et avec les pouvoirs les plus étendus.
EXERCICE SOCIAL: Du 1er Janvier au 31 Décembre.
BENEFICES : 5 % à la réserve légale, le solde est suivant décision de l'assemblée générale soit distribué soit reporté soit mis en réserve.
II/ Le dépôt légal a été effectué au G.T.C de Casablanca le **08 SEPTEMBRE 2026** sous le **N° 01039569.**
III/ La société à été immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le **N° 745687.**
POUR EXTRAIT
ET MENTION
LE GERANT - UNIQUE
MR. HAMZA CHAKIBI

ELKRON MAROC, SARL
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL SOCIAL DE 3.500.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : 69, RUE DE ROME MG RDC- CASABLANCA (MAROC)
REGISTRE DU COMMERCE DE CASABLANCA N° 138883
IF : 1102228 - ICE?: 001536302000053
CI-APRES LA "SOCIETE"

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du **30 Juin 2026**, il a été décidé ce qui suit :
1.Constatation de la démission de Monsieur Zahir TAMRI de son mandat de cogérant ;
2.Quitus au cogérant démissionnaire;
3.Maintien du mandat de gérance de Monsieur Tomaso GUIDOTTI ;
4.Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.
Le dépôt a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca sous le numéro **1040002** en date du **09 Septembre 2026.**

ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

FUDICIAQ&ASSOCIÉS
CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
2 ANGLE BD OMAR EL KHAYAM ET RUE HODHOUD - CASABLANCA
TEL : 05 22 47 35 77
YAMED SBI
SOCIETE EN COMMANDITE PAR ACTIONS AU CAPITAL SOCIAL DE 1.018.350.500 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : 12, RUE DE L'ILE DE TIMOR, ANGLE COTE D'EMERAUDE - AIN DIAB - CASABLANCA
RC 508961

I.Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date **21/07/2026,** il a été décidé :
-Changement de la dénomination sociale actuelle **"Yamed SBI"** pour une nouvelle dénomination sociale, à savoir **"MAAWEN";**
-Modification de l'article 2 des statuts qui sera désormais comme suit
"Article 2 : Dénomination sociale :
La dénomination de la Société est Maawen.
Les actes et documents émanant de la Société et destinés aux tiers, notamment, les lettres, factures, annonces et publications diverses doivent indiquer la dénomination sociale, précédée ou suivie immédiatement et lisiblement de la mention "société en commandite par actions" ou des initiales "SCA", de l'énonciation du montant du capital social et du siège social, ainsi que du numéro d'immatriculation au registre du commerce."
II.Le dépôt légal a été effectué au Secrétariat Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le **10/08/2026** sous **n° 1037498.**
POUR EXTRAIT
ET MENTION

CIVEXA SARL
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE,
AU CAPITAL DE 4.100.000,00 DH,
SIEGE SOCIAL : 12, RUE SARIA BEN ZOUNAIM ETG 3 APPT 3 PALMIER, CASABLANCA

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date à Casablanca le : **20/07/2026,** il a été décidé :
*Augmentation du capital social ;
*- Ancien capital **100 000,00 DHS**
*- Par la création de **40000 parts nouvelles**
*Du **20/07/2026,** la somme de **4.000.000,00 DHS**
SOIT AU TOTAL LA SOMME DE **4.100.000 ,00 DHS**
*Mise à jour et refonte des statuts ;
*Pouvoirs à conférer à tout mandataire en vue de l'accomplissement des formalités légales.
Le dépôt légal est effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca sous le numéro : **1035390,** Le **27/07/2026.**
POUR EXTRAIT
ET MENTION

EL BAKKALI LILAAMAL
CONSTITUTION D'UNE SARL

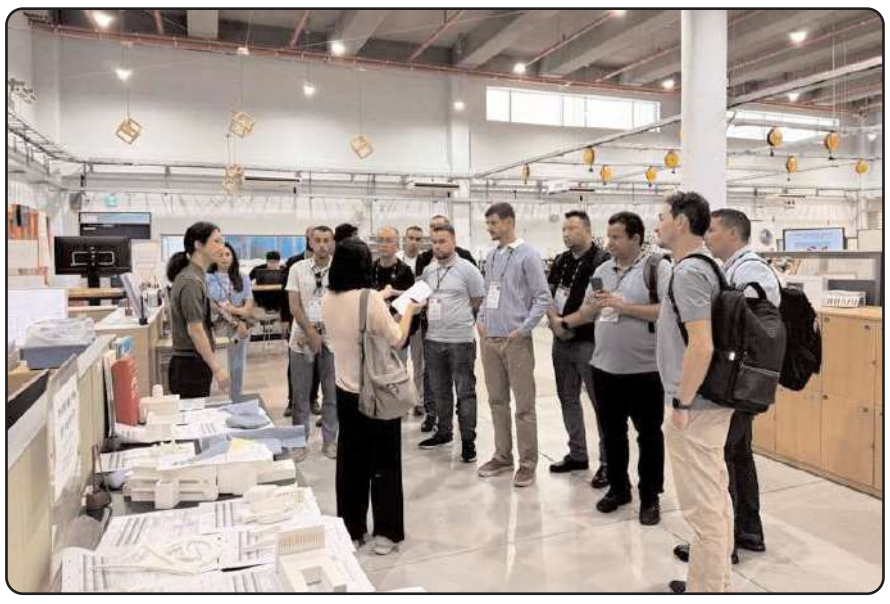
Aux termes d'un ASS privé du **05/07/2026** à Casablanca, il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION: El BAKKALI LILAAMAL
OBJET SOCIAL: Activités des sociétés holding
SIEGE SOCIAL: RESIDENCE PRIMA OFFICE N 105 APPT 16 ETG 3 ANGLE MOSTAFA MAANI ET 11 JANVIER Casablanca - Maroc.
CAPITAL SOCIAL: 100.000,00 DHS, divisé en 1000,00 Parts Sociales de 100,00 Dirhams.
DUREE: 99 ans,
GERANCE: Monsieur BAKKALI MOHAMED, pour une durée indéterminée.
Dépôt LEGAL: a été effectué au Tribunal de commerce de Casablanca le **20/07/2026** sous le **N° 1034386** et inscrit au registre de commerce sous le **N°740381.**

INFORMATIONS

LA COREE SOUTIENT LES CONSTRUCTEURS AUTOMOBILES AU MAROC

L'Université coréenne des sciences et technologies (université publique), par le biais de son Institut de transfert de technologie aux pays en développement et en coopération avec l'Agence coréenne de coopération internationale, a organisé un cours de formation dans l'industrie automobile au profit de 13 professeurs marocains de formation professionnelle, dont 5 professeurs de l'Office de la formation professionnelle et de la promotion de l'emploi (OFPPT).

Selon un communiqué de l'Université coréenne, ce programme de formation, qui se déroule du 6 au 19 septembre, vise à renforcer les capacités du personnel de formation professionnelle du secteur automobile au Maroc, notamment dans les domaines de la conception et de la fabrication de moules et de la mobilité électrique, et ainsi à transférer les connaissances et les compétences acquises aux stagiaires locaux afin d'améliorer la qualité de la formation technique et professionnelle dans le Royaume.La même source a indiqué que le programme de formation comprend plusieurs sujets, notamment la compréhension des moules et la vérification de la conception, la sélection de pièces standard pour les moules et les applications de conception avancées, la compréhension et l'utilisation des robots industriels, la fabrication intelligente et la quatrième révolution industrielle (Industrie 4.0), en plus d'une formation pratique sur le contrôle des robots industriels.L'Université coréenne des sciences et technologies a confirmé que " la coopération avec le Maroc dans le domaine de la formation professionnelle s'étend sur plus de 20 ans ; elle a débuté en 2004 par la fourniture de services de conseil pour le projet KOICA visant à développer l'institut de formation professionnelle en maintenance automobile au Maroc, suivie en 2010 par le projet de création de l'institut de formation aux métiers de l'industrie automobile à Casablanca. L'université supervise actuellement la mise en œuvre du projet de création d'un centre d'excellence destiné à promouvoir les compétences des formateurs en formation professionnelle au Maroc, afin de soutenir l'infrastructure nécessaire au développement continu des compétences des formateurs et à la préparation de compétences spécialisées dans le secteur automobile. "Selon la même source, l'importance de ce programme de formation réside dans " l'élargissement du champ de la coopération professionnelle entre les deux pays afin d'y inclure des domaines techniques modernes tels que la conception et la fabrication de moules et les robots industriels ; car il est prévu que les participants, à leur retour, contribueront à améliorer l'efficacité de la formation professionnelle marocaine dans les secteurs de la mécanique et de l'automobile en appliquant les connaissances et les expériences acquises et en les partageant avec leurs collègues et stagiaires. " Park Sung-jae, chef de projet au sein de la même université, a expliqué : " L'importance de cette formation réside dans le fait qu'elle permet aux formateurs de se familiariser directement avec les technologies de pointe en matière de moules et de fabrication intelligente, afin de les appliquer dans l'enseignement local. Forts de notre longue expérience de coopération avec le Maroc, nous continuerons à contribuer au développement des compétences spécialisées pour l'industrie automobile. "■



Pour vos annonces légales contactez:
Tél.: 0522.83.83.96 / 0522.25.92.11
GSM : 0661.181.574 / 0673.466.458
E-Mail: hanycommunication@gmail.com
www.lejournaldesannonces.ma

ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

FIDUCIAIRE NOTRE SIEGE FIDUNSI

Avec une variété de service supplémentaire :

*** Domiciliation Juridique * Centre d'affaire**

*** Conseil Juridique, fiscal et comptable**

*** Tenue de comptabilité**

*** Diagnostic des entreprises * Audit**

Adresse : Angle Bd Mohamed 5 Et Rue Ait Ba Amrane Mohamed V Center b Etage 9 N° 907 - Casablanca -
Tél. : 05 22 40 71 73 - 05 22 40 71 74 Fax : 05 22 40 71 73

NOTRE FIDUCIAIRE C'EST VOTRE SIEGE

JURIGEST

*** Assistance et Gestion Comptable**
*** Assistance et Gestion en fiscalité**
*** Tous Travaux Juridiques et Comptables**
*** Tous Travaux Audit**
*** Tous travaux d'Organisation**

119, Bd. Bir Anzarane, Résidence Ramzi Casablanca
Tél.: 022.98.97.49/ Fax : 022.98.97.66

F I D U N A R A s . a . r . l

*** Constitution de Société**
*** Tenue de Comptabilité**
*** Déclarations Fiscales et Sociales**
*** Rédaction d'actes**

30, Rue 155 - Hay Moulay Abdellah - Aîn Chok - CASABLANCA
Tél.: (022) 50-05-14

INFORMATIONS

LE JOURNAL

DES ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

NOTRE SITE EST OFFICIELLEMENT EN LIGNE

Visitez dès maintenant notre plateforme officielle et découvrez l'actualité légale et économiques du Maroc

VISITEZ NOTRE SITE

www.lejournaldesannonces.ma

- Information officielles - Actualité économique
- Accès simple et rapide

